

## AIDEZ-NOUS À #ALLERPLUSLOIN

En devenant **donateur, donatrice**, j'aide le Geres à agir sur le terrain pour que l'énergie devienne un droit, et non un privilège. Je permets à l'association de poursuivre ses engagements : construire, avec et pour les personnes les plus vulnérables, des solutions concrètes et durables pour un avenir juste et solidaire.

### Je fais un don de :

- 20 euros  50 euros  
 150 euros  ..... euros

### Je renseigne mes coordonnées :

Madame  Monsieur  Autre

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Email : .....

Téléphone : .....

### J'accepte de recevoir des courriers et emails de la part du Geres :

- Oui (obligatoire pour recevoir votre reçu fiscal, vous pourrez vous désabonner ensuite)

**Merci de renvoyer ce formulaire rempli et votre chèque\* à l'adresse Geres, 2 cours Maréchal Foch, 13400 Aubagne**

\*Si vous préférez opter pour *le don mensuel ou unique en ligne par carte bancaire*, RDV sur [don.geres.eu](http://don.geres.eu)

### Déduction fiscale

Si vous payez des impôts en France, votre don peut faire l'objet d'une déduction fiscale à hauteur de 66% pour les particuliers (dans la limite d'un plafond annuel égal à 20% du revenu imposable) et 60% pour les entreprises (dans la limite de 20.000 euros ou 0,5% du chiffre d'affaires). Un reçu fiscal vous est adressé à la réception de votre don.

## AIDEZ-NOUS À #ALLERPLUSLOIN



VOS DONS AGISSENT

**+ 40** programmes solidaires dans le monde

**+80%**

de nos ressources servent servent **des missions sociales**

**+150** collaborateur·ices dans + de 10 pays

**+70%**

de nos ressources servent **les pays en développement**

**+ 150.000** bénéficiaires directs chaque année



**Depuis 2014 le Geres bénéficie régulièrement du label IDEAS,** qui atteste des bonnes pratiques de notre association en matière

de gouvernance, de finances et d'évaluation. Décerné sur la base des exigences du "Guide IDEAS des Bonnes Pratiques", ce référentiel engage notre organisation dans une dynamique d'amélioration continue pour optimiser son action et favoriser son développement. À noter que, par souci d'indépendance, les organismes accompagnés et labellisés ne peuvent pas adhérer à l'Institut IDEAS.

Plus d'informations sur : <https://ideas.asso.fr/le-label/>

### DEVENIR BÉNÉVOLE

**Votre temps compte aussi !** Vous souhaitez organiser une collecte au bénéfice du Geres dans votre entreprise ou votre école ? C'est possible ! Vous pouvez également nous aider en mettant à profit votre temps et vos compétences en devenant bénévole. Pour toute question, écrivez-nous à [benevolat@geres.eu](mailto:benevolat@geres.eu)